

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 JANVIER 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 15 janvier 2024 à 19 h30 aux bureaux temporaires de l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 628, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire monsieur, André Ibghy, les conseillères mesdames Gabriela Opas et Julia-Ann Wilkins et les conseillers, Maxime Arcand, Jean-Pierre Charrette et David Lisbona.

Était absente : la conseillère madame Julia Bourke

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire monsieur André Ibghy, ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 31 minutes

2024-01-001

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 ;

4. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

4.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de décembre 2023 ;

4.2 Dépôt du rapport 2023 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000 \$;

4.3 Autorisation des dépenses incompressibles pour 2024 ;

4.4 Appui - Hôpital Rivière-Rouge ;

4.5 Fin d'emploi – employés saisonniers ;

4.6 Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement 2024-157 modifiant le règlement 2018-108 concernant la rémunération des membres du conseil 2024 ;

4.7 Offre de services – DKA Architectes;

4.8 Demande d'aide financière – Programme Option des Amériques ;

4.9 Autorisation de dépenses – Figurr collectif d'architectes

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

7. ENVIRONNEMENT

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1 Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme

8.2 Dépôt de la liste des permis du 1^{er} au 31 décembre 2023 ;

9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 15 JANVIER 2024

10. PROJET SPÉCIAUX

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

2024-01-002 **3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Il est proposé par la conseillère, madame Gabriela Opas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023.

2024-01-003 **4.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

FONDS D'ADMINISTRATION 2023	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
SALAIRES	
Salaires nets	23 420.30 \$
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	11 844.39 \$
Assurances générale	12 068.56 \$
Dette à long terme	13 225.41 \$
ACHATS	46 645.07 \$
Total achats et déboursés	138 621.84 \$
IMMOBILISATIONS	
ANNÉE 2023	
Chemin Lacasse, Daoust	725 045.01 \$
Hôtel de ville	121 104.89 \$
Total des dépenses des immobilisations	846 509.90 \$
TOTAL	985 131.74 \$

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de décembre 2023.

Dépôt **4.2 DÉPÔT DU RAPPORT 2023 CONCERNANT L'APPLICATON DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE AINSI QUE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$**

La Directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport 2023 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000 \$.

2024-01-004 **4.3 AUTORISATION DE DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2024**

ATTENDU l'obligation juridique du conseil municipal d'autoriser le paiement de tous les déboursés ;

ATTENDU le caractère incompressible de certaines dépenses pour l'année 2024 tel que:

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 JANVIER 2024

Salaires	548 624 \$
Téléphone, électricité, assurance et autres	94 159 \$
Quote part MRC	295 588 \$
Sureté du Québec	250 233\$
Déneigement	188 509 \$
DLT (Capital & intérêts)	352 806 \$
TOTAL	1 729 919 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil municipal

D'autoriser le paiement des dépenses incompressible pour l'année 2024. Le total de ces dépenses est estimé à 1 729 919 \$.

2024-01-005 4.4 APPUI – HÔPITAL RIVIÈRE-ROUGE

ATTENDU les résolutions numéro 234/03-08-2022, 242/05-07-2023 et 426/06-12-2023 concernant le remaniement de la composition du Comité santé et plan d'action – opposition à la diminution de services, adoptées par la Ville de Rivière-Rouge respectivement les 3 août 2022, 5 juillet 2023 et 6 décembre 2023, par lesquelles la Ville s'oppose à toute réduction de services à l'hôpital de Rivière-Rouge;

ATTENDU QUE la première a été appuyée par au moins 8 municipalités et la seconde par au moins 16, incluant la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU la création du comité santé par la Ville de Rivière-Rouge et la nomination du conseiller M. Gilbert Therrien pour y siéger;

ATTENDU QUE d'autres municipalités ont également désigné des représentants pour siéger sur ledit comité;

ATTENDU QUE des demandes politiques ont été adressées à la Ville afin que seuls les maires et mairesses des municipalités membres siègent sur le comité santé;

ATTENDU QUE la Ville de Rivière-Rouge accède à cette demande dans le but d'augmenter les retombées politiques que peut avoir ce comité;

ATTENDU QUE la ville de Rivière-Rouge demande l'appui de la MRC d'Antoine-Labelle, de la MRC des Laurentides, des municipalités et villes qui les composent, mais plus spécifiquement des municipalités de Labelle, Lac-Saguay, La Conception, L'Ascension, La Macaza, La Minerve ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'appuyer les résolutions 234/03-08-2022, 242/05-07-2023 et 426/06-12-2023 de la ville de Rivière-Rouge et de transmettre la présente résolution à la greffière de la ville de Rivière-Rouge, madame Catherine Denis-Sarrazin.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 JANVIER 2024

2024-01-006 4.5 FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉS SAISONNIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche d'employés saisonniers pour la saison estivale 2023 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter la cessation d'emploi des personnes salariées régulières saisonnières suivantes pour la saison estivale 2023 :

Employé 70-0001, fin d'emploi le 24 novembre 2023

Employé 70-0002, fin d'emploi le 27 octobre 2023

Employé 70-0003, fin d'emploi le 17 août 2023

Employé 70-0005 : fin d'emploi le 29 octobre 2023

2024-01-007 4.6 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE LOI 2024-157 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-108 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL 2024

Le conseiller Jean-Pierre Charette

- Donne avis qu'à la séance du 15 janvier 2024, le projet de règlement no. 2024-157 modifiant le règlement 2018-108 relatif à la rémunération des membres du conseil 2024, sera adopté ;
- Dépose le projet de règlement R2024-157.

2024-01-008 4.7 OFFRE DE SERVICE – DKA ARCHITECTES

ATTENDU l'offre de service reçue de DKA Architectes concernant le service d'émission des permis pour l'année 2024 ;

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité d'émettre des permis et des certificats pour l'année 2024 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière, madame Marie-France Matteau, à signer ladite offre de services pour un montant de 84 000 \$ plus les taxes applicables.

2024-01-009 4.8 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PROGRAMME OPTION DES AMÉRIQUES

ATTENDU QUE la Polyvalente des Monts offre à ses étudiants l'Option des Amériques afin de leur permettre de s'impliquer bénévolement auprès de différents organismes locaux ou individus ayant des besoins particuliers et ainsi, apprendre l'espagnol ;

ATTENDU QUE leur stage humanitaire, culturel et linguistique se fera au Mexique en avril prochain dans des familles de la communauté mexicaine de Mérida et dans le village maya de Ek Belam où ils exécuteront bénévolement divers travaux communautaires (rénovations d'école, tutorat d'élèves au primaire, peinture et réparation de murs, etc.), cela dans le but de rehausser la qualité de vie des communautés visitées.;

EN CONSÉQUENCE,

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 JANVIER 2024

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de contribuer au à Option des Amériques et de transmettre un chèque au montant de 250 \$ à la Polyvalente des Monts, montant qui servira pour les années 2023-2024.

2024-01-010 4.9 AUTORISATION DE DÉPENSES – FIGURR COLLECTIF D'ARCHITECTES

ATTENDU les services supplémentaires qu'a offert la firme Figurr collectif d'architectes dans le cadre du projet de construction de l'hôtel de ville ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser le paiement de 28 000 \$ plus taxes, montant qui constitue les frais supplémentaires de la firme Figurr collectif d'architectes.

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'URBANISME

Dépôt 8.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2023

La liste de tous les permis émis du 1^{er} au 31 décembre 2023 est déposée.

10. PROJETS SPÉCIAUX

Aucun sujet sous cette rubrique

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur André Ibghy, après lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 15 janvier 2024

2024-01-011 13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 19 heures 54 minutes.

(original signé)

(original signé)

André Ibghy
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière